

Le corps propre se constitue donc originairement sur un mode double : d'une part, il est chose physique, *matière*, il a son extension dans laquelle entrent ses propriétés réales, la coloration, le lisse, le dur, la chaleur et toutes les autres propriétés matérielles du même genre ; d'autre part, je trouve en lui et je *ressens* « sur » lui et « en » lui : la chaleur du dos de la main, le froid aux pieds, les sensations de contact au bout des doigts. Je ressens, déployés sur les surfaces de larges étendues de mon corps, les vêtements qui serrent et tirent ; en bougeant les doigts, j'ai des sensations de mouvement dans lesquelles la sensation s'étend, sur un mode altéré, sur toute la surface des doigts, mais il y a en même temps, dans ce complexe de sensations, une consistance sensible qui a sa localisation à l'intérieur de l'espace digital. La main repose sur la table. J'éprouve la table comme quelque chose de solide, de froid, de lisse. En passant la main sur la table, j'en fais l'épreuve sensible, ainsi que de ses déterminations chosiques. Mais, en même temps, je peux à tout moment prêter attention à ma main et trouver à sa surface des sensations de toucher, des sensations de lisse, de froid, etc., et au-dedans de la main, se développant parallèlement au mouvement dont je fais l'expérience, des sensations de mouvement, etc. En soulevant une chose j'éprouve son poids, mais j'ai, en même temps, des sensations de poids qui ont leur localisation dans mon corps. Et ainsi mon corps, en entrant en rapport physique (sous la forme d'un coup, d'une pression, d'un choc, etc.) avec d'autres choses matérielles, offre principalement l'expérience non seulement d'événements physiques en rapport avec le corps propre et les choses, mais aussi d'événements somatiques spécifiques du type de ceux que nous nommons : *impressions sensibles*. De tels événements font défaut aux choses « simplement » matérielles.

Les sensations localisées ne sont pas des propriétés du corps propre *en tant que* chose physique, en revanche elles *sont* des propriétés de la chose-corps propre, et ce en tant que propriétés du type-effet. Elles entrent en jeu *quand* le corps est touché, pressé, piqué, etc., et elles entrent en jeu *là où* il l'est et *au moment où* il l'est; dans certaines circonstances, elles durent longtemps encore après le contact. Contact signifie ici un événement physique ; deux choses inanimées se touchent aussi, mais le contact du corps détermine à même le corps, ou en lui, des sensations.

Il faut à présent prendre garde à ce qui suit : si je veux me donner dans la perception la chose tactile presse-papiers, je la touche par exemple avec le doigt. Je fais alors l'expérience tactile de la surface de verre lisse, de la finesse de l'arête de verre. Mais si je prête attention à ma main, ou encore à mon doigt, celui-ci a des sensations de contact qui continuent à vibrer alors même que ma main est éloignée du presse-papiers ; de même, doigt et main ont des sensations kinesthésiques : précisément ces mêmes sensations qui fonctionnent, en ce qui concerne la chose presse-papiers, comme source d'indications ou comme source de présentations, fonctionnent comme *effets* du contact du presse-papiers sur la main et comme impressions sensibles produites en elle. La même sensation de pression de la main qui repose sur la table est appréhendée tantôt en tant que perception de la surface de la table (à proprement parler d'une petite partie de celle-ci) et, au cours d'« une autre orientation de l'attention », elle produit, dans l'actualisation d'une autre couche d'appréhension, des sensations de pression du doigt. Il en va de même pour le froid de la surface de la chose et pour la sensation de froid dans le doigt. Et il en va de même, mais de façon plus complexe, pour le contact d'une main avec l'autre main : nous avons alors deux sensations et chacune peut faire l'objet d'une double appréhension et par conséquent d'une double expérience.

Edmund Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*, 1913, livre second, *Recherches phénoménologiques pour la constitution*, tr. fr. É. Escoubas, PUF, 1982, p. 208-209.